



GESTIONNAIRES



Parcours d'apprentissage



École de la fonction
publique du Canada

Canada School
of Public Service

Canada 



VOTRE PARTENAIRE EN APPRENTISSAGE

L'École de la fonction publique du Canada offre des produits d'apprentissage et de formation qui contribuent au renouvellement de la fonction publique et vous permettent de rehausser votre rendement professionnel actuel et à venir.

SI VOUS ÊTES **GESTIONNAIRE** CE **PARCOURS D'APPRENTISSAGE** EST POUR VOUS.

Il vous guidera dans la création de votre plan d'apprentissage personnel et vous aidera à atteindre les buts que vous vous êtes fixés à cet égard. Il présente la formation indispensable, ainsi que les cours de perfectionnement professionnel offerts par l'École de la fonction publique du Canada. Il vous permet de partir du bon pied et vous indique la voie à suivre tout au long de votre carrière dans la fonction publique.



Les administrateurs généraux mobiliseront leurs gestionnaires et encourageront leur collectivité. Ils permettront à ces derniers d'améliorer la gestion de leur personnel et de leur rendement, en les dotant des outils et des compétences nécessaires et en leur apportant le soutien dont ils ont besoin. Les administrateurs généraux se serviront du Parcours d'apprentissage pour les gestionnaires de l'École de la fonction publique du Canada (EFPC) et harmoniseront les activités d'apprentissage à l'intention des gestionnaires de leur organisation avec les services offerts par l'EFPC.



GESTIONNAIRES

LES CRÉATEURS ET PORTEURS DE LA CULTURE INSTITUTIONNELLE

Le [Plan d'action 2010-2011 pour le renouvellement de la fonction publique](#) insiste sur la nécessité de promouvoir des milieux de travail efficaces et novateurs où règne une atmosphère de collaboration. En tenant compte de ceci et des priorités du gouvernement, de la fonction publique et de leur ministère, les gestionnaires sont à la fois les créateurs et les porteurs de la culture institutionnelle. Ils font en sorte que les principes et les buts du renouvellement deviennent les réalités du travail quotidien.

L'École de la fonction publique du Canada peut vous aider à atteindre vos objectifs en offrant divers produits et services d'apprentissage en salle de classe ou en ligne – que ce soit pour accroître vos compétences dans une certaine spécialité fonctionnelle en approfondissant votre connaissance des politiques, des lois et des procédures, ou pour vous faire progresser dans votre carrière en renforçant vos compétences en leadership et vos qualités interpersonnelles.

COMPÉTENCES CLÉS EN LEADERSHIP

La fonction publique du Canada a développé des compétences clés en leadership qui reflètent les aptitudes, les habiletés et les caractéristiques dont vous avez besoin pour relever les défis actuels et à venir. **Les produits d'apprentissage présentés dans ce parcours ont été définis en fonction de ces compétences.**

- **Valeurs et éthique**
Service empreint d'intégrité et de respect
- **Réflexion stratégique**
Innovation grâce à l'analyse et aux idées
- **Engagement**
Mobilisation des gens, des organisations et des partenaires
- **Excellence en gestion**
Prestation par le biais de la gestion par l'action, de la gestion de l'effectif et de la gestion des finances

Ces compétences peuvent vous aider à définir les comportements de leadership efficaces que les gestionnaires doivent adopter. Elles vous aideront à engager des discussions sur le rendement, les besoins d'apprentissage et les plans de carrière. Pour de plus amples renseignements sur ces comportements de leadership, veuillez consulter le site suivant :

www.tbs-sct.gc.ca.



POUR COMMENCER

La Politique en matière d'apprentissage, de formation et de perfectionnement du gouvernement du Canada stipule que les employés sont responsables de l'acquisition et du maintien des connaissances, habiletés et compétences liées à leur poste et à leurs tâches ainsi que de l'élaboration et de l'exécution de leur plan d'apprentissage personnel, ce qui peut inclure des mesures visant à renforcer leurs compétences dans les langues officielles.

AIDE-MÉMOIRE POUR ÉLABORER VOTRE PLAN D'APPRENTISSAGE PERSONNEL

- Évaluer vos compétences actuelles par rapport aux compétences clés en leadership et cerner vos lacunes, vos besoins d'apprentissage et vos objectifs de carrière ;
- Consulter le répertoire de l'École de la fonction publique du Canada pour choisir les cours qui répondent à vos besoins ;
- Consigner ces activités dans votre plan d'apprentissage personnel et déterminer, avec votre gestionnaire, quels cours vous pouvez suivre et quand ;
- Vous inscrire à ces activités d'apprentissage auprès de l'École de la fonction publique du Canada.

Apprentissage en ligne

FORMATION ET MAINTIEN DES ACQUIS EN **LANGUES** OFFICIELLES

L'École de la fonction publique du Canada assure un accès rapide à des services d'apprentissage linguistique peu coûteux, flexibles et de qualité dans l'ensemble du Canada. Elle a aussi élaboré le [Cycle du maintien et de l'acquis linguistique \(C248\)](#), un produit d'auto-apprentissage en ligne qui vous guidera dans l'élaboration d'un plan d'apprentissage linguistique personnel.

CampusDirect offre des centaines de produits d'apprentissage différents dans les deux langues officielles. Ces produits couvrent un large éventail de sujets qui vous permettent d'approfondir vos connaissances et de renforcer vos compétences selon vos besoins professionnels et vos intérêts. Consultez notre site Web pour ouvrir un compte et commencer votre apprentissage en ligne dès aujourd'hui : www.myschool-monecole.gc.ca.



FORMATION INDISPENSABLE POUR LES GESTIONNAIRES

ORIENTATION À LA FONCTION PUBLIQUE

Le programme d'[Orientation à la fonction publique \(E131\)](#) permet aux nouveaux fonctionnaires d'acquérir une compréhension générale du gouvernement et définit les concepts de valeurs, d'éthique et de responsabilité qui leur seront utiles tout au long de leur carrière dans la fonction publique du Canada.

PROGRAMME DE FORMATION SUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS

Les gestionnaires nouvellement nommés, quel que soit leur niveau, bénéficieront d'un aperçu des politiques et des obligations qui gouvernent leurs activités, leurs rôles et leurs responsabilités. L'objectif de la formation sur la délégation de pouvoirs est de donner aux dirigeants la possibilité de maîtriser les notions essentielles de la gestion des ressources humaines, de la gestion financière, de la gestion de l'approvisionnement, de la gestion de l'information et des domaines connexes. Les gestionnaires nouvellement nommés devront d'abord suivre le cours :

■ [PRINCIPES FONDAMENTAUX DE LA GESTION DANS LA FONCTION PUBLIQUE \(G110\)](#)

Pour obtenir plus de renseignements sur ces programmes, veuillez communiquer avec votre coordonnateur ministériel de la formation indispensable ou avec le Centre de contact avec la clientèle de l'École de la fonction publique du Canada.



Vous êtes le moteur qui contribue à concrétiser les objectifs. Les membres de votre équipe et vous permettez au gouvernement de s'acquitter de son mandat; vous appuyez le personnel, qui lui obtient des résultats dans l'intérêt des Canadiens. Le lien entre les cadres supérieurs et les employés permet de transformer l'orientation stratégique en mesures concrètes.

— Wayne G. Wouters à l'occasion du Forum de la communauté nationale des gestionnaires, mars 2010

APPRENTISSAGE RECOMMANDÉ

PERFECTIONNEMENT EN GESTION

En tant que gestionnaire de la fonction publique, vous devez afficher des comportements qui reflètent les compétences clés en leadership. Les cours de perfectionnement en gestion suivants sont recommandés afin **d'appuyer votre apprentissage et votre perfectionnement.**

- Dotation : Un outil de renouvellement de l'effectif à l'intention des gestionnaires (P901)
- Gestion des fonds publics (G243)
- Gestion du rendement des personnes (G215) *
- Introduction à la gestion des risques (C210)
- La planification intégrée dans la fonction publique : Un aperçu (T188)
- Lier les ressources et les résultats des programmes (T191)
- Prise de décisions efficaces (T904)

* Afin d'offrir aux gestionnaires l'apprentissage et les compétences dont ils ont besoin pour améliorer la gestion et le rendement de leur personnel au sein de la fonction publique d'aujourd'hui, l'École de la fonction publique du Canada a élaboré un programme de cours intitulé [La gestion du rendement pour les gestionnaires](#). Il présente des occasions d'apprentissage sur le thème de la **gestion du rendement humain**, telles que :

- [Comment gérer les problèmes de rendement des employés \(G132\)](#)
- [Donner de la rétroaction \(C334F\)](#) 
- [Gestion du rendement des employés : Discussion interactive avec un groupe d'experts \(G130\)](#)
- [Introduction aux plans d'apprentissage personnels \(C230F\)](#) 
- [Le carnet de bord : Gérer le rendement et retenir les talents \(B144\)](#)
- [Pratiques de coaching pour donner de la rétroaction efficace \(L122\)](#)
- [Rédaction d'ententes de rendement pour gestionnaires \(G133\)](#)



APPRENTISSAGE RECOMMANDÉ

COURS EN LEADERSHIP

- [Coaching pour un leadership efficace \(D101\)](#)
- [Diversité : Vision et action \(G114\)](#)
- [Leadership axé sur les résultats : Explorer le leadership au service des autres \(G306\)](#)
- [Leadership : Réflexion et action \(G305\)](#)
- [Leadership stratégique : Bâtir l'avenir d'une fonction publique moderne \(P113\)](#)

Si vous travaillez dans le domaine des sciences et de la technologie, nous vous suggérons de suivre le cours [Diriger des équipes scientifiques \(G100\)](#).

PROGRAMMES EN LEADERSHIP

À titre de partenaire stratégique dans de la formation de la prochaine génération de dirigeants, l'École de la fonction publique du Canada offre des programmes complets en matière de perfectionnement en leadership.

- [Direxion](#) : pour les gestionnaires expérimentés et les futurs cadres de la fonction publique
- [ileadership](#) : pour les aspirants gestionnaires et les employés qui viennent

AUTRES OCCASIONS D'APPRENTISSAGE

L'École de la fonction publique du Canada offre d'autres possibilités d'apprentissage pour vous permettre d'étoffer vos connaissances en tant que gestionnaire, notamment :

- [Gestion de l'information : Contexte et vision au gouvernement du Canada \(I110\)](#)
- [Gestion de projets \(R901\)](#)
- [Gestion des subventions et des contributions \(F405\)](#)
- [Introduction à l'élaboration des politiques publiques \(T718\)](#)
- [Ottawa et ses rouages \(G203\)](#)
- [Valeurs et éthique dans la gouvernance de la fonction publique \(D102\)](#)

AUTRES SERVICES

■ [SERVICES-CONSEILS EN CHANGEMENT STRATÉGIQUE ET OUTIL DE RÉTROACTION TOUS AZIMUTS 360 DEGRÉS](#)

L'École de la fonction publique du Canada répond aux besoins d'apprentissage des équipes de gestion et offre des solutions intégrées afin de développer le potentiel des employés et d'exploiter la véritable force des équipes. L'outil de rétroaction tous azimuts 360 degrés permet de déterminer les points forts du groupe, les principaux facteurs de succès, de même que les lacunes et les forces cachées.

■ [CONCEPTION ET ADAPTATION DE PROGRAMMES D'APPRENTISSAGE MINISTÉRIEL](#)

L'École de la fonction publique du Canada offre aux ministères des solutions et un appui en matière d'apprentissage organisationnel « juste à temps » afin qu'ils puissent renforcer leur capacité, élaborer des priorités stratégiques ainsi que gérer les risques et le changement. Ainsi elle a la capacité unique de personnaliser ses services et ses produits d'apprentissage afin qu'ils répondent aux besoins particuliers de chaque ministère et organisme.

Pour de plus amples renseignements sur ces services sur mesure, veuillez communiquer avec le Centre de contact avec la clientèle.

PRENEZ VOTRE AVENIR EN MAIN!

L'École de la fonction publique du Canada vous offre d'autres outils et approches pratiques pour améliorer vos compétences de base et autres habiletés en tant que gestionnaire. En plus des cours en classe, elle propose plusieurs méthodes d'apprentissage flexibles, telles que : discussions informelles, événements, forums, ateliers et séminaires.

Pour obtenir plus d'information, veuillez consulter le répertoire de l'École de la fonction publique du Canada ou le site Web :

www.myschool-monecole.gc.ca

COMMENT COMMUNIQUER AVEC NOUS

Si vous avez des questions sur l'École de la fonction publique du Canada, ses produits ou ses services, veuillez communiquer avec notre Centre de contact avec la clientèle :

| | |
|---------------------------------|------------------------------|
| Téléphone (sans frais) | 1-866-703-9598 |
| Téléphone (RCN) | 819-953-5400 |
| TTY (téléscripteur) | 819-934-6194 |
| Télécopieur (sans frais) | 1-866-944-0454 |
| Télécopieur (RCN) | 819-953-7953 |
| Courriel | info@cspes-efpc.gc.ca |

Pour joindre l'École de la fonction publique du Canada dans votre région :

| | |
|---------------------------|--------------|
| Alberta | 780-495-8232 |
| Colombie-Britannique | 604-666-2183 |
| Île-du-Prince-Édouard | 902-566-8230 |
| Manitoba | 204-983-2635 |
| Nouveau-Brunswick | 506-851-6775 |
| Nouvelle-Écosse | 902-426-6232 |
| Nunavut | 780-495-8232 |
| Ontario | 416-954-3048 |
| Québec | 514-496-6401 |
| Saskatchewan | 306-780-8290 |
| Terre-Neuve-et-Labrador | 709-772-3736 |
| Territoires du Nord-Ouest | 867-669-2449 |
| Yukon | 867-393-6810 |